



## Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 04 décembre 2018

CS/ OL - 30/12/2018

Convoqué à 18h à La Veyrière pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après, confirmé aux administrateurs le 26/11/2018.

**Présents :** Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Jacques Lelarge, Charles Lacombe, Claude Saulgeot, Georges Davignon, Jean-Claude Secchi, Michel Bodoy

**Représentés :** Michel Meyer et Laurent Billet : pouvoirs à Olivier Labasse ,  
Le Conseil peut délibérer valablement (8 présents et 2 pouvoirs).

**Adhérents Présents :** Mmes Claire Moreau, Nicole Tournafol, MM. François Barbier, Bernard Moreau

Pièces jointes ou envoyées avant la convocation :

- Ordre du jour du CA envoyé le 26/11/2018
- Compte-rendu des « questions BVV » au conseil municipal du 12/11/2018
- « Concertations LOLA- PDU / Réunions publiques » : diaporamas de la réunion d'ouverture du 17/10/2018 à Annecy, de l'atelier « Trafic », de l'atelier « Transports collectifs »

### 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 06 novembre 2018.

Le projet (réf. CS-OL11/11/18) est approuvé à l'unanimité et sera mis en ligne, rubrique « Conseils d'administration et Assemblées Générales »

### 2) Concertations LOLA- PDU et Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin annécien.

Notre Président invite les présents, tous les adhérents, nos amis et voisins, à participer à la séance de concertation LOLA -PDU du 13 décembre prochain à Veyrier (salle de la Veyrière) à 19 h. Cette réunion sera la dernière des 4 plénières mixtes (LOLA et PDU). Le site officiel LOLA a été ouvert par le Grand Annecy et le Département ; il permet de s'informer sur les contenus des réunions (verbatim et présentations), de poser ses propres questions, de participer au forum de discussion, avec les arguments pour et contre. Pour le Président de BVV l'objectif poursuivi depuis 4 ans est d'améliorer la mobilité, la protection des sites, la qualité de l'air tout en diminuant les embouteillages, la pollution, la dépense publique, le saccage des rives du lac. En bref, le cadre et la qualité de vie. Cela est possible comme le montrent les études réalisées depuis 2012 par l'agglomération et le département. Il a demandé que ces études soient mises en ligne, au moins celle multimodale de TTK ( « Transport Technologie Karlsruhe », bureau de référence d'ingénieurs conseils transports), afin d'éviter la désinformation qui a déjà fait perdre 5 ans sur la solution des problèmes. Le développement d'infrastructures routières encore préconisé par des élus d'un autre siècle, n'est plus la solution du 21ème siècle, surtout dans un site touristique remarquable et déjà passablement abimé par une urbanisation galopante sans politique de transport.

Puis Olivier Labasse nous a présenté les différents slides qui seront utilisés au cours de la réunion du 13 décembre afin de défendre la solution du Tram par le tunnel existant de la Puya contre la solution de LOLA prévoyant la construction d'un nouveau tunnel sous le Semnoz et la création d'une flotte de bus dits « BHNS » sans site propre intégral. Le cout de la solution tram préconisée par TTK est de 100M€ inférieur à celui du projet LOLA, et permettrait un report modal de la voiture de 25%, alors que la solution LOLA augmenterait la congestion de + 36% et la déplacerait sur la rive Ouest vers Sainrt-Jorioz (+ 44%) avec un risque de report de substitution accru sur la rive Est, comme déjà observé.

Un don de 15€ est voté à l'unanimité des membres du CA en faveur du Grenelle afin d'aider cette fédération d'associations aux besoins de bureautique nécessaires lors des différents ateliers de concertation LOLA-PDU auxquels le collectif a participé.

### 3) Compte-rendu des « questions BVV » au conseil municipal du 12/11/2018 :

Jacques Lelarge s'est rendu seul à ce conseil (Michel Meyer qui devait l'accompagner n'a pu le faire pour raison de santé). Les points abordés par Jacques concernent les bornes de rechargement des véhicules électriques sur le parking du port où aucun tarif n'est affiché sur les bornes : la réponse de la mairie indique que le tarif et le mode d'emploi sont indiqués sur la carte spéciale achetée (au bureau de tabac ?) mais la question reste posée si on utilise sa carte bancaire ... Pour la circulation dangereuse des vélos à contre sens rue de la Voûte, la Mairie a indiqué avoir reçu un courrier personnel d'Olivier, après le premier de BVV. Enfin Jacques a mentionné l'intervention active de BVV au Grenelle via son Président et indiqué que les positions

politiques des Présidents du Département et du Grand Annecy évoluaient, comme on a pu l'observer dans leurs récentes déclarations.

### **3) Questions diverses à poser au prochain conseil municipal de décembre :**

- \* Féliciter et remercier la Mairie pour les travaux récents effectués au port profitant des eaux basses du lac pour réparer le slip way, les murets du lac, l'arrivée du ruisseau la Brune ...
- \* Quid de la réparation attendue du quai de Chavoires en particulier au droit de la propriété Chapaz ?
- \* Eternel problème des branches et broussailles qui débordent routes du Mont Veyrier et de la Corniche qui gênent la circulation.
- \* Demande récurrente (n'attendons pas le mois de juin pour en parler...) de mise en « sens unique » routes de la Brune, du port, et des Pensières, pendant les 2 mois de l'été
- \* Eternel problème de salubrité des poubelles du restaurant « Auberge du lac » qui attirent les rats et épandent des odeurs inacceptables tant pour les voisins que pour les nombreux touristes qui fréquentent cet endroit, idem pour les poubelles de la supérette et de la Panière.
- \* Quelle est la position de la mairie sur le projet LOLA et le PDU ?
- \* Dans 18 mois, nous aurons les élections municipales ; peut-t-on envisager un regroupement des communes de la rives EST, quels avantages et quels inconvénients ?

### **4) Points des cotisations et vie de BVV :**

- \* à date, le nombre de cotisations est de 101. Deux ou trois retardataires sont à relancer...
- \* Jean-Claude Secchi, notre trésorier, nous fait le point de la trésorerie pour cette année 2018 qui reste à l'équilibre c'est à dire que les dépenses 2018 sont compensées par les adhésions.
- \* Proposition du Président d'ouvrir toutes les réunions du CA de 2019 à tous nos adhérents, sous réserves qu'ils nous fassent connaître préalablement leur venue et, le cas échéant, les questions additionnelles qu'ils souhaiteraient voir traitées : pas d'objection des membres présents : à confirmer par un vote au prochain CA lors de la présentation du calendrier 2019.

**Prochain Conseil d'Administration le mardi 08 janvier 2019 à 18h à la salle de la Veyrière.**